



## **Réglementation des Rendez-Vous de la Création Francophone (RCF)**

### **INTRODUCTION**

Les Rendez-Vous de la création francophone se dérouleront pendant le Festival de la fiction TV de La Rochelle, sous la forme de présentations de projets de séries TV en développement par leur producteur.

20 projets de séries TV en langue française à vocation internationale seront sélectionnés. Ces projets seront présentés par leurs producteurs à une quinzaine d'investisseurs étrangers (distributeurs, chaînes, producteurs, investisseurs financiers) dans des rencontres individuelles d'une dizaine de minutes chacune.

Les projets doivent être inscrits selon la réglementation décrite ci-dessous dans le respect des dates limites indiquées.

### **INSCRIPTION DES PROJETS**

Les projets inscrits doivent répondre aux critères de sélection et l'inscription doit inclure l'ensemble des documents mentionnés ci-dessous.

L'inscription des projets de séries TV est gratuite.

Pour être admissible lors de la pré-sélection, les projets de séries TV doivent être envoyés sous format pdf à l'adresse [rcf@festival-fictiontv.com](mailto:rcf@festival-fictiontv.com). Les candidatures ne répondant pas au format ne pourront être prises en compte. Afin de valider l'inscription, les documents suivants sont demandés et doivent être fournis impérativement avant la date limite :

- 5 pages maximum de présentation du projet (mini bible pouvant contenir les personnages, l'arc narratif, les auteurs, etc) ;
- Un planning de production provisoire ;
- Un plan de financement ;
- Une lettre de motivation (pourquoi souhaitez-vous participer aux Rendez-Vous de la création francophone ?).
- Script du pilote ou d'un épisode (si disponible).

Seules les candidatures rédigées en français seront acceptées. Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.



La date limite d'inscription est fixée au **15 juillet 2018**.

La sélection officielle sera annoncée par email par les organisateurs aux candidats en août 2018.

## **SÉLECTION**

### **Critères de sélection**

- Les projets sélectionnés doivent être soumis par un producteur (une copie du contrat d'auteur sera demandée). Les candidatures émanant de particuliers (auteurs, scénaristes, etc) ne seront pas acceptées.
- La candidature doit porter sur un projet de série de fiction TV. Les projets de série documentaire ou d'animation ne seront pas retenus.
- Les projets déjà sélectionnés pour un autre marché ne pourront être retenus.
- Ne sont acceptés que les séries de fiction dont chaque épisode dure 26 minutes au minimum.

### **Comité de sélection**

La sélection des projets est réalisée par l'équipe du Festival de la fiction TV de La Rochelle.

La sélection des projets est faite suite à une délibération du comité de sélection, à la majorité absolue et ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation.

## **PARTICIPATION**

Une fois qu'un projet est sélectionné, le représentant du projet (producteur) doit être présent à La Rochelle le jour de l'organisation des Rendez-Vous afin de présenter son projet et participer aux rencontres individuelles.

Au préalable, le producteur aura fait une version en anglais de son projet afin de le présenter aux investisseurs.

Le festival ne prend pas en charge la traduction en anglais des projets, ni l'hébergement à La Rochelle et ne couvre pas les frais de voyage. En revanche, le festival offre l'accréditation.

La présentation d'un projet suppose l'acceptation sans réserve de la réglementation présente et la présence lors de l'événement le 12 septembre 2018.



### **CONFIDENTIALITÉ ET COMMUNICATION**

Les documents envoyés lors de la soumission des projets resteront strictement confidentiels et ne feront pas l'objet d'une publication.

J'ai lu et accepté la réglementation des Rendez-Vous de la création francophone. Je comprends également que l'inscription ne garantit pas la sélection du projet. Si ma demande ne respecte pas la réglementation présente, mon projet pourra être refusé.